

## PS

Mesures dans les modèles .....	2
Globaliser les revenus (101).....	3
Taxer le patrimoine (102).....	4
Taxer les plus-values (103).....	6
Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie impôt des personnes physiques (104) .....	7
Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie contributions personnelles (105) .	8
Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie contributions patronales (106).....	9
Augmenter les bas et moyens salaires via un crédit d'impôt (201) .....	10
Offrir un repas chaud gratuit de qualité à tous les élèves de l'enseignement fondamental (301)	11
Elargir la base de perception des cotisations patronales à toutes les formes de rémunérations alternatives (302) .....	12
Assurer une norme de croissance des soins de santé de 3% (401) .....	13
Rendre gratuit les soins de base en supprimant les tickets modérateurs pour toutes les prestations des médecins généralistes et les soins préventifs, conservatoires et réparateurs chez les dentistes (402) .....	14
Objectiver la manière de calculer les prix des médicaments et la rendre transparente (403) .....	15
Renforcer les moyens de la Justice (601).....	16
Rendre la Justice plus accessible pour les personnes les plus précarisées en mettant en place des bureaux d'avocats dédiés à l'aide juridique dans chacun des 27 sièges des (anciens) arrondissements du pays (602).....	17
Renforcer les moyens de la police (603).....	18
Créer plus de logements publics (701) .....	19
Rénovation de logements publics (702) .....	20
Rendre gratuits les transport publics : SNCB (801).....	21
Rendre gratuits les transports publics : TEC/STIB (802) .....	22
Les mesures non chiffrées .....	23
Renforcer la facturation TVA numérique dans tous les secteurs afin de réduire l'écart TVA (TVA GAP) (107) .....	24
Renforcer le personnel à l'Inspection Spéciale des Impôts (108).....	25
Lutter contre l'économie souterraine et le blanchiment d'argent (109) .....	26

## Mesures dans les modèles

---

## Globaliser les revenus (101)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à faire en sorte que les revenus actuellement imposés sur la base du précompte mobilier libératoire de 30% soient soumis aux taux progressifs par tranches à l'IPP.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Afin d'estimer l'impulsion budgétaire, nous nous basons sur le rapport « Réduction des prélèvements sur le travail et les possibilités de financement » (Conseil Supérieur des Finances, 2020) :

- Nous utilisons le taux d'imposition globalisé de 49%.
- Les revenus inclus sont ceux actuellement soumis au précompte mobilier, soit les dividendes et les intérêts.
- Nous actualisons leurs données pour 2024 sur base de nouvelles données fournies par le SPF Finances.
- Les additionnels communaux sont pris en compte avec un taux moyen de 7,4%.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	5649	5649	5649	5649	5649

### Les sources d'incertitudes

Il y a des incertitudes concernant le taux d'imposition globalisé de 49%. Celui-ci a été estimé par le CSF en posant l'hypothèse que la distribution des revenus du patrimoine suit la même trajectoire que celle du (stock de) patrimoine. Une étude approfondie de l'évolution de la distribution des revenus du patrimoine par rapport à celle du patrimoine réviserait potentiellement ce taux d'imposition globalisé.

## Taxer le patrimoine (102)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à mettre en place une taxation des patrimoines à partir de 1,250 million d'euros, en dehors de l'immeuble d'habitation et des biens affectés à l'activité professionnelle. L'imposition sera progressive et mise en œuvre par tranches : un prélèvement de 0,40 % pour la tranche comprise entre 0 et 1,25 million, un prélèvement de 0,80 % pour la tranche comprise entre 1,25 et 2,5 millions, un prélèvement de 1,20 % pour la tranche comprise entre 2,5 et 5 millions d'euros, et enfin un prélèvement de 1,50% pour la tranche au-delà de 5 millions d'euros.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025 (progressif)

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le point de départ pour les calculs sont les données de l'enquête sur le comportement financier des ménages (« HFCS ») de 2017, ainsi que la méthode d'estimation développée dans le working paper « Calcul de l'impact budgétaire d'un impôt sur les grands patrimoines avant effets macroéconomique » du Bureau fédéral du Plan. Nous conservons la structure de l'enquête HFCS et les variables sous-jacentes. Le nombre de ménages et la répartition du patrimoine sont mis à jour de 2017 à 2024 sur la base des chiffres récemment publiés par la Banque Centrale Européenne (statistiques Distributional Wealth Accounts (« DWA »)).

Deux méthodes de mise à jour différentes ont été appliquées. Une hypothèse minimale suppose une évolution égale de tous les patrimoines nets, proportionnelle à l'évolution du patrimoine net moyen par ménage. Une hypothèse maximale modifie la part du patrimoine net total de manière qu'il soit égal aux chiffres des DWA. Étant donné que les chiffres de l'étude DWA sont encore qualifiés d'expérimentaux et que les deux méthodes recherchent les deux extrémités des possibilités d'ajustement, la mesure est calculée avec les deux versions de l'enquête HFCS ajustée, puis la moyenne de l'effet estimé est conservée.

De plus, deux exonérations ont été prises en compte : une sur l'habitation propre (maximum 500 000 euros) et l'autre sur les actifs professionnels (maximum 500 000 euros).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	7558	7558	7558	7558	7558

### Les sources d'incertitudes

Les estimations sont basées sur un nombre limité d'observations dans l'enquête utilisée. La méthode de mise à jour, appliquée à ces données d'enquête, utilise des chiffres eux-mêmes qualifiés d'expérimentaux. L'incertitude qui entoure ces données a été prise en compte en faisant la moyenne de deux résultats extrêmes. Il va de soi que le résultat final est lui aussi incertain.

De plus, l'impulsion budgétaire ne prend pas en compte les potentiels coûts administratifs liés à la mise en place de l'impôt. Ces coûts concernent la déclaration du patrimoine net par les contribuables, la mise à jour annuelle du patrimoine net des contribuables et le contrôle par une

institution du patrimoine net déclaré. Par conséquent, l'impulsion budgétaire, particulièrement pour les deux premières années, est une surestimation.

## Taxer les plus-values (103)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à permettre l'assujettissement des plus-values à une imposition de 30%, en modifiant le code d'impôts sur les revenus.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

L'impulsion budgétaire des plus-values sur actions utilise un taux d'imposition à 30% et se base sur des données liées aux plus-values des particuliers. Plus précisément :

- Le chiffrage est basé sur le montant des plus-values latentes sur actifs financiers (nettes des moins-values) estimé à 12,3 milliards selon le rapport « Réduction des prélèvements sur le travail et les possibilités de financement » (Conseil Supérieur des Finances, 2020).
- Le montant est actualisé pour 2024
- Les réponses comportementales sont prises en compte en intégrant l'élasticité moyenne des plus-values par rapport aux taux d'imposition (sur une période entre 0 et 6 ans). L'élasticité est estimée à 2,185 sur base de Agersnap & Zidar (2020).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	2889	2889	2889	2889	2889

### Les sources d'incertitudes

La réponse comportementale des contribuables pourrait être sous-estimée. En effet celle-ci repose sur une littérature estimant une réaction à l'imposition des plus-values sur actions uniquement, alors que la mesure vise tous les actifs financiers, ce qui pourrait in fine provoquer une plus forte réaction et ainsi une plus forte élasticité.

Il convient également de souligner que l'élasticité utilisée ne comprend pas les potentiels effets migratoires des contribuables, ce qui pourrait donc sous-estimer la réaction comportementale.

## Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie impôt des personnes physiques (104)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à revoir le régime des stock-options en modifiant le code d'impôts sur les revenus pour qu'il soit tenu compte de leur valeur réelle. Les stock options devront également être soumis aux cotisations sociales.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le montant de base des dépenses sur les plans d'options est estimé à 1985 millions d'euros en 2024. On suppose que 80 % de ce montant est constitué d'actions cotées en bourse et qu'il s'agit du coût salarial après la réforme. Après la réforme, les cotisations patronales et salariales sont perçues sur le salaire brut sous-jacent et le montant brut imposable est soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour les cotisations patronales et salariales, on suppose des taux de cotisation de 25 % et 13,07 % respectivement. Un taux marginal de 50 % est supposé pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Dans les estimations de l'IPP une augmentation pour les taxes communales est comprise par une augmentation du montant de base avec 7.4%. Pour les actions non cotées, on suppose que le rendement d'un passage à une taxe sur la valeur réelle des actions sous-jacentes est au moins proportionnel aux rendements estimés pour les actions cotées appliquée aux dépenses estimées avant la réforme.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-324	-324	-324	-324	-324

## Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie contributions personnelles (105)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à revoir le régime des stock-options en modifiant le code d'impôts sur les revenus pour qu'il soit tenu compte de leur valeur réelle. Les stock options devront également être soumis aux cotisations sociales.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le montant de base des dépenses sur les plans d'options est estimé à 1985 millions d'euros en 2024. On suppose que 80 % de ce montant est constitué d'actions cotées en bourse et qu'il s'agit du coût salarial après la réforme. Après la réforme, les cotisations patronales et salariales sont perçues sur le salaire brut sous-jacent et le montant brut imposable est soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour les cotisations patronales et salariales, on suppose des taux de cotisation de 25 % et 13,07 % respectivement. Un taux marginal de 50 % est supposé pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Dans les estimations de l'IPP une augmentation pour les taxes communales est comprise par une augmentation du montant de base avec 7.4%. Pour les actions non cotées, on suppose que le rendement d'un passage à une taxe sur la valeur réelle des actions sous-jacentes est au moins proportionnel aux rendements estimés pour les actions cotées appliquée aux dépenses estimées avant la réforme.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	208	208	208	208	208

## Supprimer le régime fiscal favorable des stock-options: partie contributions patronales (106)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à revoir le régime des stock-options en modifiant le code d'impôts sur les revenus pour qu'il soit tenu compte de leur valeur réelle. Les stock options devront également être soumis aux cotisations sociales.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le montant de base des dépenses sur les plans d'options est estimé à 1985 millions d'euros en 2024. On suppose que 80 % de ce montant est constitué d'actions cotées en bourse et qu'il s'agit du coût salarial après la réforme. Après la réforme, les cotisations patronales et salariales sont perçues sur le salaire brut sous-jacent et le montant brut imposable est soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour les cotisations patronales et salariales, on suppose des taux de cotisation de 25 % et 13,07 % respectivement. Un taux marginal de 50 % est supposé pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Dans les estimations de l'IPP une augmentation pour les taxes communales est comprise par une augmentation du montant de base avec 7.4%. Pour les actions non cotées, on suppose que le rendement d'un passage à une taxe sur la valeur réelle des actions sous-jacentes est au moins proportionnel aux rendements estimés pour les actions cotées appliquée aux dépenses estimées avant la réforme.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	397	397	397	397	397

## Augmenter les bas et moyens salaires via un crédit d'impôt (201)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Marché du travail (y compris chômage)

### Modalités techniques

La mesure concerne l'introduction d'un nouveau crédit d'impôt fédéral, en modifiant le code d'impôts sur les revenus. Ce nouveau crédit d'impôt fédéral vise à augmenter de 300 euros par mois les bas et moyens revenus des travailleurs salariés jusqu'au salaire médian, de 200 euros les travailleurs salariés appartenant au 6e décile et de 100 euros les travailleurs du 7e décile.

### Calendrier

2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Cette mesure consiste en l'introduction d'un crédit d'impôt pour les salariés et les fonctionnaires ayant un salaire brut faible ou moyen :

- Pour les salariés ou fonctionnaires dont le salaire mensuel brut ne dépasse pas 4 089 euros, ce crédit d'impôt est égal à 300 euros sur base mensuelle.
- Pour les salariés ou fonctionnaires dont le salaire mensuel brut est compris entre 4 089 et 4 596 euros, ce crédit d'impôt est égal à 200 euros sur une base mensuelle.
- Pour les salariés ou fonctionnaires dont le salaire mensuel brut est compris entre 4.596 et 5.226 euros, ce crédit d'impôt est égal à 100 euros sur une base mensuelle.

Le calcul de ce crédit d'impôt se fait de manière similaire à celui du bonus à l'emploi. Ici, le revenu brut des personnes est recalculé en fonction de leur revenu brut dans le cadre d'un emploi à temps plein. En outre, le crédit d'impôt perçu est proportionnel au nombre d'heures travaillées (une personne travaillant à mi-temps ne recevra que la moitié du crédit d'impôt).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-7880	-7880	-7880	-7880	-7880

## Offrir un repas chaud gratuit de qualité à tous les élèves de l'enseignement fondamental (301)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Protection sociale (y compris pensions)

### Modalités techniques

Un repas gratuit de qualité est actuellement offert aux élèves de maternelle et de primaire fréquentant une école à encadrement différencié (indice socio-économique de 5 et moins) qui participe au projet. La proposition vise à élargir progressivement cette mesure, durant la législature prochaine, afin qu'en 2029 tous les enfants de toutes les écoles à indice socioéconomique de 7 et moins en bénéficient.

### Calendrier

A partir du 1er septembre 2025 (progressif)

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Estimation du parti sur base de l'extension d'un décret déjà mis en oeuvre. Le parti tient compte d'un coût de 3,7 euros/jour/enfant pour 180 jours par an + une subvention d'équipement forfaitaire de 40€/élève. Le parti établit un phasage afin de passer linéairement de 32.000 enfants à 175.000 en 2029.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-20	-41	-61	-82	-102

### Les sources d'incertitudes

Le décret repose sur l'hypothèse de fréquentation moyenne des cantines par 60% des élèves.

## Elargir la base de perception des cotisations patronales à toutes les formes de rémunérations alternatives (302)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Protection sociale (y compris pensions)

### Modalités techniques

La mesure concerne la perception d'une cotisation sociale de 25% sur les modes de rémunération alternative qui sont actuellement exonérés de cotisations sociales. Il s'agit en particulier des éléments suivants : l'usage privé d'une voiture de société (avantage en nature), l'intervention patronale pour les déplacements domicile – lieu de travail en voiture propre, l'indemnité vélo, l'intervention patronale pour les déplacements domicile – lieu de travail en transports en commun, la prime bénéficiaire, les allocations familiales complémentaires, les chèques-sport et culture et les options sur actions (données fiscales).

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

1. L'impulsion budgétaire se compose d'une partie "voitures-salaires" et d'une partie "autres formes alternatives de rémunération".
2. L'estimation de l'impulsion budgétaire de la partie "voitures-salaires" de la mesure est réalisée à l'aide du modèle CASMO. Celui-ci prend en compte l'impact de la mesure sur le choix du type de voiture. La mesure est implémentée de la manière suivante :
  - La consommation de carburant de la voiture de société est soumise à une contribution patronale à la sécurité sociale égale à 25%.
  - La consommation d'électricité de la voiture de société est soumise à une contribution patronale à la sécurité sociale égale à 25%.
3. L'estimation de l'impulsion budgétaire de la partie "autres formes alternatives de rémunération" est basée sur l'étude de l'ONSS/SDWORX.
4. Pour la modélisation avec le modèle HERMES, les augmentations de cotisations patronales sont réparties entre les branches de HERMES sur la base des données sectorielles 2021 de l'étude de l'ONSS/SDWORX sur les rémunérations alternatives, le Bureau Fédéral du Plan faisant la distinction entre les voitures-salaires d'une part et les autres formes alternatives de rémunération d'autre part. Au sein de chaque secteur, les augmentations de cotisations sont imposées aux deux catégories d'emploi à haut salaire de HERMES, la répartition entre "jeunes" et "plus âgés" étant basée sur leur part dans l'emploi en équivalent temps plein.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	1496	1748	2066	2043	2055

## Assurer une norme de croissance des soins de santé de 3% (401)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Soins de santé, invalidité

### Modalités techniques

La mesure vise à appliquer une norme de croissance de 3% (en plus de l'inflation) sur l'objectif budgétaire INAMI à partir du budget 2025.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025 (progressif)

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

La norme de croissance du PP a été appliquée à l'ensemble des prestations INAMI à l'exception des compensations pour les médicaments art. 81 (qui gardent une croissance propre) telles que reprises dans le budget 2024. Le Bureau fédéral du Plan n'utilise pas dans ses projections la norme de croissance mais bien une croissance déterminée par le modèle économétrique PROMES. Dans nos dernières projections (qui servent de baseline à l'exercice de chiffrage), le taux de croissance annuel moyen estimé par PROMES était égal à 3,3 % (en termes réels) sur la période 2025-2029. C'est par rapport à ce taux de croissance que les mesures proposant de changer la norme de croissance seront comparées (et pas par rapport à la norme).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-449	-535	-625	-764	-942

## Rendre gratuit les soins de base en supprimant les tickets modérateurs pour toutes les prestations des médecins généralistes et les soins préventifs, conservatoires et réparateurs chez les dentistes (402)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Soins de santé, invalidité

### Modalités techniques

La mesure a pour objectif le remboursement total des consultations et des visites à domicile (pour les personnes de plus de 75 ans) chez le médecin généraliste, ainsi que des soins bucco-dentaires de base (soins préventifs, consultations et extractions) pour les patients ayant ouvert un dossier médical global auprès de leur médecin traitant.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Les nombres (cas) sont estimés sur base du modèle PROMES, qui repose sur les données de l'Echantillon Permanent (Release 17). Ceux-ci sont calibrés sur les observations de 2023 (Source : NIHDI). Les nombres estimés sont ensuite multipliés par les montants moyens des tickets modérateurs, également calibrés sur les observations de 2023 (Source : NIHDI).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-175	-175	-175	-175	-175

## Objectiver la manière de calculer les prix des médicaments et la rendre transparente (403)

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Soins de santé, invalidité

### Modalités techniques

La mesure vise à ce que chaque dossier de demande de remboursement d'un nouveau médicament ou de révision de la base de remboursement d'un médicament déjà remboursé par l'Inami fasse l'objet d'une évaluation économique transparente. Le développement d'un prix « juste », tant pour la société que pour la firme, doit être calculé à l'aide d'un modèle basé sur des paramètres objectifs et qui couvre, entre autres, les coûts de recherche, de production ainsi qu'une marge bénéficiaire « raisonnable ». Ce modèle tiendra compte également de la valeur thérapeutique du médicament. Il permettra de renforcer le poids des décideurs dans les négociations face au secteur pharmaceutique.

Nous estimons que nous pouvons diminuer, à terme de 400 millions EUR l'objectif budgétaire partiel des spécialités pharmaceutiques dans le budget INAMI. Nous appliquons également une nouvelle méthode de calcul de la base de remboursement pour les nouveaux médicaments ou ceux qui sont soumis à une révision de base de remboursement. En cas de dépassement, une taxe sur le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique sera perçue, au prorata du montant d'économies qui n'aura pas été réalisé. Nous nous référons à la méthodologie développée dans l'étude 'Quel serait l'impact d'un prix juste pour les médicaments en Belgique ? Analyse sur base de 7 médicaments' ; Service Etudes et Politique UNMS ; Janvier 2023 ; Anne Hendrickx, Bénédicte Vos, Jérôme Vrancken, Alain Bourda et Bart Demyttenaere.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2026 (progressif)

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Sur la base des informations disponibles, le Bureau Fédéral du Plan ne peut pas calculer l'impact budgétaire de la mise en œuvre d'une procédure 'fair pricing' pour les nouveaux médicaments ou ceux qui sont soumis à une révision de base de remboursement. Il n'existe pas d'études permettant d'estimer la baisse de prix moyenne due au 'fair pricing' (BMJ 2020;368:l4726). Le calcul effectué dans l'étude citée par le parti (Hendrickx et al., 2023) ne peut être extrapolé à l'ensemble des nouveaux médicaments.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	0	100	200	300	400

## Renforcer les moyens de la Justice (601)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fonctionnement de l'administration publique

### Modalités techniques

La mesure vise à recruter des magistrats et des greffiers, et à poursuivre l'informatisation de la Justice. L'objectif poursuivi est de contribuer à la réduction de l'arriéré judiciaire et, pour les aspects pénaux, à mieux faire face à la criminalité organisée. Une enveloppe de 400 millions d'euros est prévue à cette fin, répartie de cette manière :

- 200 millions d'euros pour le personnel, soit une augmentation de 3000 équivalents temps-plein (hors fonctionnement) ;
- 100 millions d'euros pour le fonctionnement du personnel ;
- 100 millions d'euros pour les infrastructures.

### Calendrier

Recrutements progressifs sur la législature

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le BFP a repris comme impulsion budgétaire l'enveloppe proposée par le parti. Celle-ci a été répartie en fonction des affectations prévues par le parti.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-50	-100	-200	-300	-400

## Rendre la Justice plus accessible pour les personnes les plus précarisées en mettant en place des bureaux d'avocats dédiés à l'aide juridique dans chacun des 27 sièges des (anciens) arrondissements du pays (602)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fonctionnement de l'administration publique

### Modalités techniques

La mesure doit permettre aux personnes précarisées d'être prises en charge de manière holistique et multidisciplinaire grâce à des cabinets qui seront composés d'avocats, de travailleurs sociaux et de psychologues. Les membres de ces cabinets seront des salariés de l'État, ce qui leur permettra d'accorder le temps nécessaire à la résolution des problèmes complexes des personnes victimes d'exclusion sociale. Le déploiement de ces cabinets se fera progressivement dans les 27 sièges des anciens arrondissements judiciaires. L'impact budgétaire débutera en 2026, l'année 2025 étant nécessaire pour déployer cette mesure.

### Calendrier

Mise en place progressivement d'un cabinet dans chaque arrondissement du pays.

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le BFP a repris comme impulsion budgétaire l'enveloppe prévue par le parti.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	0	-5	-10	-15	-20

## Renforcer les moyens de la police (603)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fonctionnement de l'administration publique

### Modalités techniques

La mesure porte sur le recrutement de 10.000 policiers, permettant une augmentation totale des effectifs de 4.285 inspecteurs affectés à la police de proximité et de 715 inspecteurs à la police judiciaire fédérale, ainsi que sur le renforcement des moyens opérationnels (informatiques, logistiques). L'objectif est de permettre aux zones de police de renforcer leur mission de sécurité de proximité, et à la police fédérale de lutter contre la criminalité organisée tout en mettant en œuvre le futur plan national de lutte contre la drogue.

### Calendrier

Recrutements progressifs sur la législature

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

Le BFP a repris comme impulsion budgétaire l'enveloppe prévue par le parti. Celle-ci a été affectée à l'augmentation des effectifs (5000 policiers) et à un accroissement de moyens opérationnels.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-50	-125	-225	-350	-500

## Créer plus de logements publics (701)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Investissements publics

### Modalités techniques

La mesure concerne la création de 3.500 nouveaux logements publics sur la prochaine législature, soit 700 logements par an.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

L'estimation du coût de la mesure est basée sur un coût moyen pour la création d'un logement public de 240.000 euros/logement et sur un taux de subsideation compris entre 70 et 80%.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-130	-130	-130	-130	-130

## Rénovation de logements publics (702)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Investissements publics

### Modalités techniques

La mesure vise à poursuivre la rénovation profonde des logements publics appartenant aux sociétés de logement de service public, dont la première phase, actuellement en cours, concerne 20.000 logements. Il s'agit de rénover 35.000 logements supplémentaires sur la période 2026-2030.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2026

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

L'estimation du coût de la mesure est basée sur une intervention régionale moyenne de 45000 euros par logement.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	0	-315	-315	-315	-315

## Rendre gratuits les transport publics : SNCB (801)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Energie, mobilité, environnement, changement climatique

### Modalités techniques

La mesure a pour objectif de renforcer la gratuité partielle du train pour les publics cibles suivants : pour les 18 - 24 ans et pour les 65 ans et plus.

### Calendrier

A partir du 1er janvier 2025

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

L'impulsion budgétaire est estimée à l'aide d'un modèle recensant les déplacements en train par motif de voyage (déplacements domicile-école, domicile-travail, professionnels, autres). Le coût budgétaire est calculé en appliquant la gratuité aux déplacements qui caractérisent les catégories de la population visées par la mesure (moins de 25 ans et plus de 65 ans).

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-179	-179	-179	-179	-179

## Rendre gratuits les transports publics : TEC/STIB (802)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Energie, mobilité, environnement, changement climatique

### Modalités techniques

La mesure vise à étendre la quasi-gratuité (abonnement à 1 euro/mois) des transports en commun (bus et tram), instaurée pendant la législature 2019-2024, à l'ensemble de la population, en procédant par étape :

- A partir de 2025 : gratuité pour les 12-17 ans en Wallonie et les 12-24 ans à Bruxelles ;
- A partir de 2027 : gratuité pour l'ensemble de la population (25-64 ans).

### Calendrier

- A partir du 1er janvier 2025 : gratuité pour les 12-17
- A partir du 1er janvier 2027 : gratuité totale

### Méthode de calcul de l'impulsion budgétaire

L'estimation du coût de la gratuité totale est basée sur les budgets 2024 du TEC et de la STIB. L'estimation du coût de la gratuité pour les 12-17 ans en Wallonie et les 12-24 à Bruxelles a été fournie par le parti sur base des rapports financiers de 2022 de la STIB et du TEC.

	2025	2026	2027	2028	2029
Impulsion budgétaire (mio €)	-34	-34	-315	-315	-315

## Les mesures non chiffrées

---

## Renforcer la facturation TVA numérique dans tous les secteurs afin de réduire l'écart TVA (TVA GAP) (107)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure consiste à revoir le code TVA afin de mettre en place la facturation numérique. Nous proposons de renforcer les règles en matière de facturation TVA numérique afin de les rendre plus automatiques.

### Calendrier

### Raisons expliquant l'impossibilité de chiffrer la mesure

La mesure n'a pu être chiffrée par manque de méthode fiable basée sur des données existantes qui permettrait de fournir une quantification de qualité acceptable du rendement potentiel.

## Renforcer le personnel à l'Inspection Spéciale des Impôts (108)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

Un renforcement de l'Inspection spéciale des impôts de 125 équivalents temps-plein, soit une augmentation totale de 20% des effectifs de l'Inspection Spéciale des Impôts au cours de la prochaine législature. Concrètement, cela se traduira par 35 recrutements par an à partir de 2025 jusqu'en 2027, et 20 engagements en 2028 et 2029.

### Calendrier

### Raisons expliquant l'impossibilité de chiffrer la mesure

La mesure n'a pu être chiffrée par manque de méthode fiable basée sur des données existantes qui permettrait de fournir une quantification de qualité acceptable du rendement potentiel.

## Lutter contre l'économie souterraine et le blanchiment d'argent (109)

---

### Catégorie à laquelle la mesure appartient

Fiscalité et parafiscalité

### Modalités techniques

La mesure vise à encadrer et définir légalement les différentes pratiques sous-jacentes à l'économie souterraine qui entraînent de la fraude fiscale, afin de juguler celle-ci et d'établir plus de transparence. Dans ce cadre, nous adopterons un renforcement de la mesure anti-abus fiscal générale. Cette mesure implique de renforcer la transparence par une utilisation systématique des déclarations électroniques préremplies et d'utiliser de manière systématique les déclarations des tiers, de durcir les procédures de sanctions pénales des personnes ayant recours à l'économie souterraine (notamment les délais de procédure), de revoir les obligations de paiement par voie électronique des montants dépassant un certain seuil et de ne plus permettre les procédures d'amnistie fiscale.

### Calendrier

### Raisons expliquant l'impossibilité de chiffrer la mesure

La mesure n'a pu être chiffrée par manque de méthode fiable basée sur des données existantes qui permettrait de fournir une quantification de qualité acceptable du rendement potentiel.